

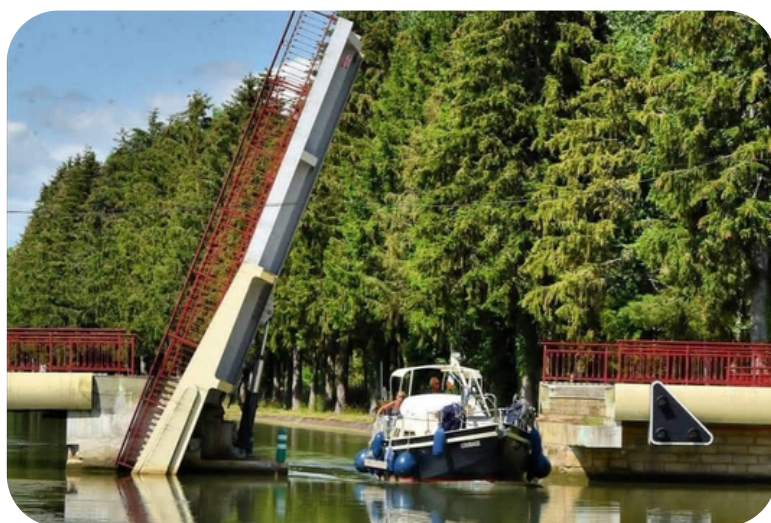
LA GAZETTE VIÉVILLOISE

ÉTÉ 2026 | N°1



Sommaire

Vie municipale	p 2
Fiscalité	p 3
Travaux	p 3
Vie locale	p 4
Rappel des règles de vie	p 5-6
Informations pratiques	p 6
Vie de notre communauté d'agglo	p 7
Dates à retenir	p 8
Nouveauté	p 8
Naissance	p 8



Votre nouvelle gazette communale

Toute l'actualité de notre commune, les projets en cours
et les événements à venir.



Page Facebook

Vous pouvez également nous suivre sur la page Facebook de la commune. "Mairie de Viéville"
<https://www.facebook.com/mairiedevieville/>

À venir : Le site internet de la mairie pour vous permettre de retrouver l'ensemble des informations
nécessaires à la vie citoyenne.

La nouvelle équipe municipale



Le 15 mars 2026, vous êtes venus nombreux déposer vos bulletins dans l'urne afin d'élire le nouveau conseil municipal. Le conseil s'est réuni le 21 mars :

Audrey Duhoux, Maire
Franck Deligne, 1er adjoint
Caroline Nicaise, 2ème adjointe

Les conseillers municipaux sont Nicolas Pielin, Adeline Champion, Maxime Chellet, Virginie Le Bescond, Lionnel Ferrero, Estelle Serfasse, Gérard Rodicq et Céline Durocher

.....

Le conseil municipal peut former des commissions chargées d'étudier les questions soumises au conseil soit par l'administration, soit à l'initiative d'un de ses membres. Elles sont convoquées par le maire, qui en est membre de droit ou par la majorité de ses membres.

Pourquoi ?

Tout simplement pour travailler plus efficacement sur les dossiers techniques, présenter le travail lors du conseil municipal pour entériner les décisions.

Lors de la séance du 15 juin 2026, le conseil a décidé la mise en place de trois commissions.

- **Travaux, voirie et bâtiments**
- **Bois, environnement**
- **Vie locale, fêtes, cérémonies et cadre de vie**

Les impôts fonciers

Le Conseil Municipal a fait le choix d'ajuster les taux des impôts fonciers pour l'année prochaine.

Malgré une volonté commune de réduire les taux, certaines règles doivent être respectées.

Les taux 2026 seront donc :

Taxe Foncière à 59 % soit une baisse de 2.27 % par rapport à cette année.

Taxe Non Bâti à 50 % soit également une baisse de 3.68 %

Taxe d'habitation en baisse de 2.39 % pour s'établir à **18.76 %**



Ces taux restent élevés mais le conseil municipal travaille à réduire la fiscalité pour les années suivantes.

Travaux

Notre église est actuellement fermée et interdite d'accès depuis plusieurs mois.

La raison : la sécurité des citoyens.

Nous avons constaté des problèmes de toiture importants rendant dangereux l'accès.

C'est un projet global qui doit être entrepris et nous sommes entourés de personnes qualifiées (Fondation du patrimoine...).

Deux phases sont prévues :

- l'étalement de la charpente pour éviter que la toiture ne tombe
- la réparation de la toiture

La première phase devrait avoir lieu d'ici la fin de l'année. L'église ne sera malheureusement pas réouverte dans l'immédiat.

La réfection de l'église comprendra également l'aménagement et les réparations nécessaires à la sauvegarde du patrimoine notamment autour du monument aux morts.



Mars a vu la création d'une nouvelle association dans le village.



L'association "Voilà Viéville !" est destinée à faire vivre la commune par l'organisation d'événements conviviaux.

Plusieurs projets sont en cours de réflexion.

Vous avez envie de participer ou transmettre vos idées, contactez l'association à vieville.asso@gmail.com

Chacun son plat, tous à table !

C'est ainsi que le premier événement a vu le jour. Le 14 juin, les habitants ont répondu nombreux pour participer à cette première fête de village. La météo était au rendez-vous.

L'association avait pour l'occasion réaménagé le terrain de quilles, réparé la chalet, installé des tables sous les arbres pour une ambiance festive et champêtre.

Après quelques chippos et beaucoup d'eau, la place était au concours de quilles.



Merci aux bénévoles de l'association



**SAVE
THE
DATE**

Le marché de Noël revient en 2026, rendez-vous le samedi 28 novembre.

Association des Chats Libres de Viéville

En juin, une nouvelle association a également été créée.



Objet: L'association a pour objectif de résoudre le problème des chats errants en tenant compte de la santé publique et du bien-être animal.

Depuis cette date, il y a déjà eu 3 stérilisations.

Contacts : 06 32 96 30 74
associationchatslibresvieville@gmail.com



QUAND JARDINER OU FAIRE DES TRAVAUX D'EXTÉRIEUR ?

→ Horaires autorisés :

Du lundi au vendredi de 8h30 à 12h
et de 14h à 19h,
Samedi de 9h à 12h et de 15h à 19h
Dimanche et jours fériés de 10h à 12h.



POUR RAPPEL : COLLECTE DES ORDURES MÉNAGÈRES

Les bacs doivent être sortis devant
l'habitation uniquement lors des passages.

Passages le **mercredi**.
Pour les **sacs jaunes**,
le mercredi semaine paire.



Dépôts sauvages interdits

Passible d'une amende de 135 €



MERCI DE VEILLER À RAMASSER LES DÉJECTIONS CANINES

sur les trottoirs, voies publiques,
espaces verts et espaces de jeux



Des sacs à crottes sont disponibles en mairie

Passible d'une amende de 35 €



MERCI DE STATIONNER CORRECTEMENT VOS VÉHICULES

afin de ne pas entraver la circulation
piétonne sur les trottoirs.



Le stationnement sur les espaces verts publics
est strictement interdit.



Merci de ne pas jeter de lingettes dans vos toilettes



En cas contraire, des bouchons se forment,
obstruant ainsi les réseaux

Préservons nos réseaux d'assainissement.



Horaires d'été



DÉCHETTERIE DE BOLOGNE



Lundi - Mercredi
Vendredi - Samedi

9h - 12h
14h - 18h



Mardi & Jeudi :

Fermé

Merci de respecter les consignes de tri
et les horaires d'ouverture.


**ENTRETIEN DES PLANTATIONS
& TROTTOIRS**

Une distance de 2 m en limite de propriété doit être respectée pour les plantations d'une hauteur supérieure à 2 m ou une distance de 0,5 m pour les autres plantations.

+2m ~ 2m

< 0,5m >

Les haies doivent être entretenues afin de ne gêner ni les voisins ni les piétons sur les trottoirs.

La taille des haies est fortement déconseillée entre le 1er avril et le 15 août.



Désherbage des trottoirs
& entretien des caniveaux
incombent aux propriétaires


Déblais de Corbillon

Il est demandé à chaque riverain du ruisseau dit "du Corbillon" d'effectuer des travaux de nettoyage et d'enlèvement des déblais.

Ces travaux doivent être effectués par chaque propriétaire avant le 1^{er} octobre.

Les travaux non effectués qui seraient réalisés par notre agent technique seront facturés aux propriétaires pour la partie concernée.



Merci de contribuer à l'entretien du ruisseau du Corbillon

 **Information sur Facture d'Eau** 

Par Mail :
eau-assainissement@agglo-chaumont.fr

Par Courrier :
Direction du Cycle de l'Eau
C'SAM - 5 av. Emile Cassez,
52000 Chaumont

Informations pratiques

Agence Postale Communale et mairie de Viéville

En raison de la prolongation de l'absence de notre agente, les jours d'ouverture de l'Agence Postale Communale et de la mairie sont adaptés durant le mois de juillet. (de 9h à 12h)

Semaine 28	Lundi 6 juillet Mercredi 8 juillet Vendredi 10 juillet Samedi 11 juillet	Semaine 30	Lundi 20 juillet Mercredi 22 juillet
Semaine 29	Lundi 13 juillet Vendredi 17 juillet Samedi 18 juillet	Semaine 31	Lundi 27 juillet Mercredi 29 juillet Vendredi 31 juillet

Compte tenu de la situation, nous ne sommes pas en mesure de vous communiquer les jours d'ouverture pour le mois d'août.

Coupure d'eau exceptionnelle

Dans le cadre de la recherche d'une fuite sur le réseau communal, une coupure générale d'eau est prévue dans la nuit du vendredi 10 au samedi 11 juillet de 1 h à 3 h du matin (environ)

👉 Merci de ne pas utiliser d'eau ni d'appareils consommateurs d'eau (lave-linge, lave-vaisselle, etc.) pendant cette période afin de faciliter les recherches.

Chères Viévilloises, chers Viévillois,



Ces dernières semaines ont été marquées par plusieurs évolutions importantes au sein de notre Communauté d'Agglomération.

À la suite du changement de présidence, j'ai eu l'honneur d'être élue 1^{re} vice-présidente, en charge de la Solidarité, de la Santé et des Ressources humaines. Je remercie l'ensemble des élus qui m'ont accordé leur confiance. J'exercerai cette responsabilité avec engagement et détermination, dans l'intérêt de l'ensemble des habitants de notre agglomération, tout en continuant à défendre avec conviction les intérêts de notre commune de Viéville.

Le 6 juin dernier, les conseillers municipaux de l'ensemble du territoire ont été conviés à une réunion d'information organisée à Palestra. Cette rencontre avait pour objectif de présenter les compétences et le fonctionnement de notre Communauté d'Agglomération, afin que chacun puisse mieux appréhender le rôle de notre intercommunalité.

Vous avez peut-être pris connaissance d'articles de presse relatant des échanges parfois vifs lors d'un récent conseil communautaire. Dans un souci de transparence, il me paraît important d'apporter une précision concernant notre commune.

La dette de la commune de Viéville envers la Communauté d'Agglomération a été intégralement réglée en 2023. Depuis cette date, toutes les participations et contributions de la commune sont acquittées en temps et en heure. Viéville est donc aujourd'hui parfaitement à jour de l'ensemble de ses obligations financières.

Je tiens enfin à vous adresser mes plus sincères remerciements. Le redressement financier de notre commune n'aurait pas été possible sans les efforts que chacun d'entre vous a acceptés. L'augmentation de la fiscalité a représenté une décision difficile, mais nécessaire. Grâce à votre compréhension, à votre confiance et à une gestion rigoureuse des finances communales, nous avons pu épurer intégralement nos dettes. Depuis cette date, la commune honore l'ensemble de ses engagements dans les délais. Ce résultat est avant tout celui d'un effort collectif dont nous pouvons être fiers.

Je continuerai à exercer mes responsabilités avec sérieux, dans un esprit de dialogue et de responsabilité, afin de contribuer au développement de notre territoire et au bien-être de tous les habitants de notre agglomération, sans jamais perdre de vue les intérêts de Viéville.

Je vous remercie de votre confiance.



Dates à retenir

14 juillet 2026 : Fête nationale. Il n'est rien prévu dans la commune pas de feu d'artifice.

29 août 2026 : Show pyrotechnique à Palestra pour fêter la rentrée.

1er septembre 2026 : Rentrée scolaire.

Nouveauté

Une boîte à idées est mise à disposition des habitants à la mairie. Elle est destinée à recueillir vos questions, suggestions et ainsi participer à la vie de la commune.

Naissance

Notre population s'agrandit.

Nous accueillons **Yaël** Mézighèche né le 17 juin 2026. Félicitations à Mathilda et Yohann.

Bonnes vacances !

La commune de Viéville vous souhaite un bel été.

